



p.13 Lutte contre l'isolement des séniors

#Solidarité



p.15 8 mars : Journée des droits des Femmes

#Évènement



p.14 Exposition Elie Wiesel

#Évènement

Mag3

n°14

Mars/Avril 2018

Toute l'actualité du
3^e arrondissement de Paris

ZOOM Attention, travaux!

2018, placée sous le signe d'importants
travaux publics et privés pour le 3^e.



#Sommaire

p.4. Retour en Images

Retour sur les événements de janvier/février

p.8. Actus

Les événements de mars/avril

p.13. Solidarité

Lutte contre l'isolement des séniors

p.14. Evènement

Exposition "Elie Wiesel"

p.15. Evènement

8 mars : Journée des droits des Femmes

p.17. Carreau du Temple

Programme mars/avril

p.18. Zoom

2018, année charnière, placée sous le signe d'importants travaux publics et privés

p.23. Vie Démocratique

Objectif Paris Propre

p.24. Côté3

Nouveaux commerçants

p.26. Tribunes



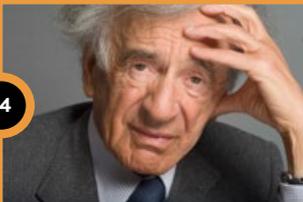
4



8



13



14



15



24



18

Mag3

n°14

Toute l'actualité
de votre arrondissement

Directeur de publication : Pierre Aidenbaum

Coordination et rédaction : Sandy Daboudet - Tél. 01 53 01 75 14

Conception et réalisation : Atelier Rabotte & Maya

Publicités : OPAS - 01 49 29 11 20

Impression : PRINTCORP Distribution : ADREXO

© Couverture du journal : D.R.

© Vignettes : D.R., Freepik

Pour consulter
la version
numérique
de votre
magazine
flashez ce
QR Code



#Édito

Le 3^{ème} écologique et solidaire : pour un égal accès de tous au bien vivre

Dans le 3^{ème} arrondissement nous poursuivons notre action pour lutter contre la pollution en favorisant les circulations douces déjà entamées depuis plusieurs années mais également pour développer la place de la nature en ville.



Il faut prendre des positions courageuses pour éviter le pire et s'adapter au changement climatique ; et à cet égard je salue l'initiative des habitants qui ont pris les devants en déposant plusieurs projets dans le cadre du budget participatif (BP) 2018, en lien avec le plan climat, notamment pour des rénovations thermiques.

En mars, nous organiserons une réunion d'information à destination des parents d'élèves de l'école Saint-Martin pour échanger autour du projet lauréat du BP 2016 de végétalisation et d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.

Comme la transition écologique passe par la mobilité, nous poursuivons notre ambition en faveur des circulations douces et nous allons mieux contrôler le respect des pistes cyclables, tout comme le respect des trottoirs, dans l'intérêt des cyclistes comme des piétons, pour des rues mieux partagées et apaisées.

Et je souhaite saluer une mesure importante de la Maire de Paris pour faciliter la mobilité à tous les âges de la vie et notamment pour les seniors, qui sont ceux qui s'engagent le plus, qui donnent du temps aux autres et qui sont les grands oubliés des dispositifs lancés par la Région.

A partir de juin 2018, tous les Parisiens et Parisiennes de plus de 65 ans bénéficieront de la gratuité intégrale du Pass Navigo, sous condition de ressources. C'est un nouveau droit à la mobilité qui sera accessible à 200 000 de nos aînés.

L'action en faveur de nos aînés est renforcée par la création d'un numéro vert gratuit "Allo Senior", un guichet unique par téléphone qui permettra à ceux d'entre eux qui ont parfois du mal à se servir d'un ordinateur d'obtenir de l'aide pour leurs démarches.

Les personnes âgées pourront aussi demander via ce numéro à être accompagnées dans leurs déplacements.

Aujourd'hui un senior qui veut se rendre chez son médecin ou à l'hôpital peut être facilement aidé. C'est plus compliqué quand il veut aller à la banque ou tout simplement faire des courses. Ce numéro vert lui permettra de prendre rendez-vous avec un bénévole ou un agent municipal.

Donner une place à chacun témoigne de la solidarité et du dynamisme de Paris, mais également du choix d'une politique globale et équilibrée qui ne veut laisser personne au bord du chemin.

Pierre Aidenbaum

Mairie du
3^e arrondissement
de Paris

2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS
Tél. : 01 53 01 75 61

@ www.mairie3.paris.fr
 Mairie3paris
www.facebook.com/Mairiedu3
www.twitter.com/Mairiedu3

LA
MAIRIE
DU



© D.R.



© D.R.



© D.R.

Vœux de l'équipe municipale

Petits et grands, vous étiez très nombreux à venir fêter cette nouvelle année au Carreau du Temple ce samedi 13 janvier en présence de la Maire de Paris Anne Hidalgo. Un grand merci à vous pour ce moment de partage et de convivialité.



© D.R.

Exposition Les Activistes de la Paix

Il y avait beaucoup de monde au vernissage de l'exposition photos "les activistes de la paix" de Shlomo Israel le 29 janvier dernier à la Mairie du 3^e. Nous pouvons ainsi découvrir le travail de ce photographe qui a suivi de nombreuses ONG israéliennes et israélo-palestiniennes qui poursuivent sans relâche leur combat pour la paix.

#Retour en Images



© D.R.



© D.R.

Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale remercient chaleureusement Patrick Badard, conseiller d'arrondissement, pour son action et son investissement pour le 3^{ème} arrondissement depuis 2008. Patrick Badard vient de quitter le 3^{ème} arrondissement et c'est donc Madame Benoite Lardy qui rejoint l'équipe municipale comme conseillère d'arrondissement

déléguée à la jeunesse et au sport, à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les discriminations.

Benoite Lardy est déjà très impliquée dans notre arrondissement dans lequel elle vit depuis plus de trente ans ; elle y a aussi exercé le métier de chef d'entreprise dans le domaine de la communication des entreprises.

Aujourd'hui, c'est avec honneur qu'elle rejoint l'équipe municipale en place depuis 2014, heureuse de pouvoir s'investir dans cet arrondissement qu'elle affectionne depuis si longtemps.

Nous lui souhaitons un bon succès dans ses grandes et nouvelles missions !



© D.R.



© D.R.

Sortie des écoles au cirque

La sortie au cirque est devenu une tradition incontournable pour les enfants dans le 3^e ! Chaque année nous faisons tout pour que ce grand rendez-vous soit un moment inoubliable pour tous.

Tous les élèves de classes maternelles et élémentaires de l'arrondissement ont été invités à découvrir le nouveau spectacle "Exploit" du Cirque d'Hiver Bouglione... un moment de pure magie !



© D.I.R.

Retour sur la réunion de concertation Plan Climat

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent numéro, la Ville de Paris s'est dotée d'un Plan Climat avec l'objectif ambitieux de devenir une ville neutre en carbone, résiliente et 100% énergies renouvelables en 2050. Pour réussir ce pari, les mairies du 1^{er}, du 2^e, du 3^e et du 4^e arrondissement ont proposé aux habitants de trouver des solutions locales pour pouvoir réaliser ces objectifs à l'échelle des arrondissements centraux. Animée par l'Atelier Citoyen pour la Transition Ecologique et les adjoint.e.s aux Maires concernés des quatre arrondissements, cela fut l'occasion pour les habitant.e.s de proposer des solutions concrètes. Le succès de cette rencontre montre que les questions climatiques sont au cœur des préoccupations des parisienn.e.s.

Parmi les nombreuses propositions, nous pouvons noter la forte volonté de procéder à des débitumages de l'espace public, de créer des parcours urbains de végétalisation pour favoriser la biodiversité en ville, de mettre en place une meilleure sensibilisation des habitants et des touristes sur le tri des déchets et une meilleure information sur les dispositifs de consommation alternative existants (type : AMAP), proposer de nouveaux bacs pour les déchets alimentaires pour les particuliers et les professionnels, lutter contre la pollution lumineuse, imposer la rénovation thermique des bâtiments, installer des panneaux photovoltaïques, faire une campagne de sensibilisation pour lutter contre le chauffage des terrasses, lutter contre la pollution atmosphérique, favoriser les circulations piétonne et vélo etc. L'ensemble de ces propositions a permis d'enrichir la consultation publique sur le Plan Climat.



© D.I.R.

#Pub 1

#Statistique

Lutte contre les incivilités dans le 3^e

	décembre		Cumul annuel		Variation %
	2016	2017	2016	2017	
INFRACTIONS EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE ET SUR LE DOMAINE PUBLIC	54	235	903	2 165	139,76%
Dépôts sur la VP	43	122	398	1 116	180,40%
Dépôts liés à une vente à la sauvette	6	3	125	246	96,80%
Déjections canines et autres infractions liées aux animaux (2)	0	1	9	4	-55,56%
Epanchements d'urine	0	2	13	28	115,38%
Jets de mégot	3	47	85	333	291,76%
Présentations irrégulière des déchets à la collecte (1)	1	55	229	351	53,28%
Souillures diverses. (3)	0	0	9	3	-66,67%
Étalages-terrasses	1	5	35	82	134,29%
Tapage nocturne ou injurieux sur VP	0	0	0	2	
INFRACTIONS LIEES AU REGLEMENT DES MARCHES DECOUVERTS ALIMENTAIRES	0	0	0	0	
INFRACTIONS LIEES AUX CHANTIERS	0	0	0	1	
INFRACTIONS AU REGLEMENT DES JARDINS, ESPACES VERTS ET CIMETIERES	0	1	2	4	100,00%
Stationnement dans les jardins et bois	0	0	1	2	100,00%
Autres (feux, BBQ, introduction d'alcool, commerce non autorisé, refus d'obtempérer, etc.)	0	1	1	2	100,00%
TOTAL	54	236	905	2 170	139,78%

(1) Ordures et déchets divers sur la voie publique en dehors des bacs aux horaires de collectes (Art R 632-1 C.P.) et en dehors de ces horaires (art R 633-6 CP)

(2) Dont nourrissage des animaux.

(3) Vidanges, eaux usées, chiffonnage, crachats, jets de papier, de prospectus, etc.

Dans Ma Rue



© D.R.

Parce que l'espace public est l'affaire de chacun(e), la Ville de Paris a lancé, à l'été 2013, l'application mobile gratuite "DansMaRue". Ainsi, les Parisiens et les Parisiennes peuvent transmettre directement les anomalies en matière de propreté et de voirie qu'ils observent, ainsi que leurs propositions de végétalisation depuis l'espace public de leur ville, sur smartphones, Android, ou IOS. En fonction du type et de la géolocalisation de l'anomalie, le service le plus proche de celle-ci reçoit l'information et peut programmer l'intervention la plus adaptée.

Le dispositif couvre tous les arrondissements de Paris. Sur l'espace public qui n'appartient pas à la Ville (grands jardins non municipaux, parvis de gares et esplanades privées), le service DansMaRue enregistre les anomalies et les transmet aux gestionnaires concernés. L'utilisateur peut également bénéficier d'un suivi, en laissant son adresse mail, ce qui lui permet d'être informé ultérieurement du traitement de l'anomalie signalée.

Salon des artistes

Artistes plasticiens du 3^e (photo, vidéo, peinture, sculpture, dessin, installation), participez à l'exposition organisée par la Mairie du 3^e le week-end du 8 et 9 septembre prochain. Les candidatures sont à renvoyer avant le 1^{er} avril 2018.

➔ **Infos et candidature sur :**
fanny.comitedesfetes@gmail.com
01 53 01 75 13



© D.R.

#Actus

#Évènement

Printemps des poètes de la résistance

“Faire rimer le printemps avec les plus beaux poèmes écrits pendant les années sombres de l’Occupation par de élèves de lycées et collèges... Quel plus bel hommage à adresser à la Résistance et ses valeurs et à tous ses héros.”

Évènement proposé par l’Association des Amis de la Fondation de la Résistance

www.memoresist.org

Mardi 27 mars à 14h à la Mairie du 3^e



LOUIS ARAGON © COLLECTION ROGER-VIOLLET / ROGER-VIOLLET

Marais Chrétien

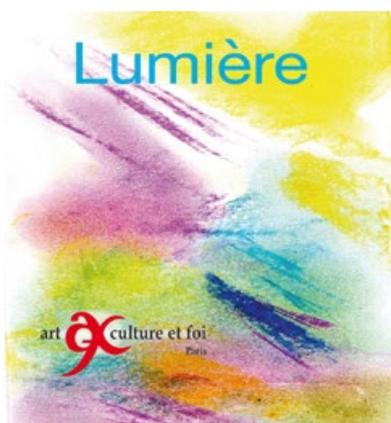
21^{ème} semaine du
Marais Chrétien du
9 au 18 mars 2018 à
la Mairie du 3^e

Exposition :

“Visions poétiques”
du peintre libanais
David Daoud du 10
au 20 mars.

Conférences :

- le 12 mars à
14h30 par Claire Barbillon suivie à 16h30 par celle de
Sylvie Bethmont
- le 13 mars à 14h30 par Sophie Mouquin suivie à 16h30
par celle de Jean-Paul Deremble
- le 15 mars à 18h, conférence du père Rousse-Lacordaire.



MATINÉE CITOYENNE

CHAQUE ANNÉE, LES MAIRIES DES
2^E, 3^E ET 4^E ARRONDISSEMENTS
PROPOSENT AUX COLLÈGES DU
CENTRE DES MATINÉES CITOYENNES
COMMUNES DESTINÉES AUX
DÉLÉGUÉS DES CLASSES DE 4^E
ET 3^E. POUR 2018, LES MATINÉES
CITOYENNES SERONT CONSACRÉES
AU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT
JEUNESSE DU CENTRE POUR LA
PÉRIODE 2019-2021.

LES COLLÉGIENS DÉBATTRONT ET
APPORTERONT LEURS IDÉES LE
MARDI 13 MARS DE 8H30 À 12H À LA
MAIRIE DU 4^E ARRONDISSEMENT.

#Rendez-vous

Réunion info mode de garde

Vous attendez ou vous avez un enfant, vous souhaitez découvrir les différents modes de garde proposés dans le 3e et rencontrer des professionnels de la petite enfance. Venez assister à la prochaine réunion d'information sur les modes garde mardi 27 mars à 10h à la Mairie du 3^e. Merci de bien vouloir vous inscrire au RIF (Relais Informations Familles) situé au rez de chaussée de la Mairie.

➔ Pour tout renseignement 01 53 01 75 90



© DR.

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE

De la musique ancienne à la musique contemporaine, en passant par le jazz ou encore l'opéra, la Mairie du 3e vous propose tout au long de l'année, des rendez-vous musicaux gratuits, didactiques et conviviaux. Découvrez toute la programmation du mois de mars et le nouveau programme d'avril à juillet sur www.mairie3.paris.fr (programme disponible également en mairie).

Printemps de l'économie



Du 20 au 23 mars 2018, la 6^e édition du Printemps de l'économie propose d'interroger ces évolutions : "Démondialisation ? Des mondialisations !". Plus de 30 événements sur des formats variés (table ronde, master class, battle, interventions artistiques, etc.), avec environ 150 intervenants (économistes, sociologues, politistes, chefs d'entreprise, syndicalistes, politiques, hauts fonctionnaires, artistes, etc.) dans plusieurs lieux emblématiques de Paris (Ministère de l'économie et des finances, Conservatoire national des Arts et Métiers, Mairie du 3^e, Lycée Turgot).

➔ www.printempsdeleco.fr

Samedi qui Sauve

Samedi 24 mars prochain, venez nombreux participer à un "Samedi qui sauve" et apprendre gratuitement les gestes de premiers secours. Une initiation gratuite, dès dix ans, de ces gestes simples qui peuvent sauver la vie d'un ami, d'un collègue, d'un inconnu...

À l'issue de cette formation de 2 heures, chaque volontaire recevra une attestation de participation ainsi qu'un aide-mémoire.

Inscription gratuite dès le 10 mars 2018 sur www.paris.fr/parisquisauve



#Actus

Le centre de santé Au Maire – Volta fait peau neuve

De septembre 2018 à avril 2019, le centre de santé Au Maire - Volta ferme ses portes pour d'important travaux de rénovation et d'agrandissement du lieu.

À l'issue des travaux, les cabinets médicaux et dentaires seront rénovés et il y aura la création de 3 nouveaux cabinets (2 médicaux et 1 dentaire) permettant d'enrichir l'offre de soins et d'offrir plus de 260h de consultation par semaine. La prise en charge de la personne âgée, la santé sexuelle et la prise en compte des maladies de la Femme sont les axes qui structureront le projet de santé du centre.

Par ailleurs, la Mairie du 3^e propose de lancer une grande consultation publique pour que vous puissiez décider du nouveau nom de ce centre et enfin mettre à l'honneur une grande personnalité. Rendez-vous au centre de santé pour découvrir les noms proposés et pour voter pour votre préférence.



Réalisation du projet de jardin pédagogique et énergie positive à l'école Saint-Martin



© DR.

Voté dans le cadre du Budget Participatif 2016 et déposé par l'association ACTE (Atelier Citoyen pour la Transition Ecologique), ce projet propose un aménagement pédagogique et innovant du toit-terrasse de l'école Saint-Martin, un des rares toits de l'arrondissement permettant l'installation de panneaux photovoltaïques et une végétalisation importante. Ce nouvel espace sera entièrement dédié aux énergies renouvelables et aux différentes méthodes d'agriculture urbaine.

Dans le détail, il sera composé d'un espace potager par classe, d'équipements pédagogiques dont un four solaire, une éolienne pédagogique, d'un bac à compost, des nichoirs, un hôtel à insecte et de huit panneaux photovoltaïques. Ce projet verra le jour dans le courant de l'année 2018.

#Projet Création d'un nouveau jardin dans le 3^e

Lors de la dernière réunion du conseil de quartier Archives, l'équipe municipale du 3^e arrondissement et les services de la Ville ont eu le plaisir de vous présenter le nouveau projet de création d'un nouveau jardin à l'angle des rues de la Perle et de Thorigny. Cet engagement de mandature est le fruit d'une consultation avec les habitants qui permettra de créer un nouvel espace vert totalement accessible de plus de 235 m² en plein cœur du Marais comprenant un salon de lecture, un jardin pédagogique et la plantation de 13 nouveaux arbres dont 11 fruitiers. Les travaux auront lieu de novembre 2018 à février 2019.

#Évènements

Le Festival des cultures LGBT

Du 16 mars au 4 avril 2018 aura lieu la 3^e édition du Festival des cultures LGBT, un temps fort de visibilité des personnes lesbiennes, gaies, bi, trans à Paris et en Ile-de-France. Expositions, représentations, conférences et lectures sont au rendez-vous pour vous permettre de découvrir des artistes de toutes sortes qui veulent partager avec vous un moment d'échange. Les événements sont ouverts au public le plus large, sans distinction, et investissent des lieux du quotidien pour aller à la rencontre de chacune et de chacun. L'entrée y est gratuite pour la grande majorité des événements.

Organisé par le Centre LGBT de Paris et d'Ile-de-



France en partenariat avec Actu-Gay, avec le soutien de la Ville de Paris, de la Délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), ainsi que des associations Paris 2018 (les gay games mondiaux qui auront lieu en août à Paris), Bi'Cause et Cineffable (entre autres !), le festival a été soutenu dès l'origine par la Mairie du 3^e, et de nombreux événements auront lieu dans notre arrondissement.

Le programme complet est à retrouver très rapidement sur www.festivaldescultureslgbt.org

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA LOCATION TOURISTIQUE

Paris multiplie les initiatives pour lutter contre **la location meublée touristiques illégale** qui se développe fortement. Ce phénomène grave pour notre arrondissement provoque une diminution de l'offre locative privée traditionnelle et une hausse du coût des logements. Face à l'ampleur de la situation, la Ville de Paris a mis en place, depuis le 1^{er} octobre 2017, un nouveau dispositif permettant de délivrer un numéro d'enregistrement pour toute location meublée touristique de courte durée. Ce dispositif obligatoire vient en aide aux 25 agents de contrôle de la Ville qui permettent le contrôle de plus de 5 000 logements par an et qui donnent lieu en cas d'infraction à des procédures contentieuses. Le 3^e et le 4^e arrondissement volontaires dans cette lutte vous invitent à une réunion publique d'informations sur ce nouveau dispositif et sur les différents moyens de contrôle contre les locations meublées de courte durée abusive le **mardi 13 mars à 19h à la Mairie du 4^e arrondissement.**



© DR.

Commémoration

Cérémonie commémorative du 56^e anniversaire du Cessez le feu de la Guerre d'Algérie, lundi 19 mars à 12h.

**Rassemblement à la Mairie du 3^e
2 rue Eugène Spuller**

**A VOS AGENDA ! LE PROCHAIN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
AURA LIEU LE LUNDI 12 MARS À 19H À LA MAIRIE DU 3^E**

#Solidarité

Lutte contre l'isolement des séniors

Un nouveau dispositif pour mieux associer les personnes âgées à la vie des quartiers.

La lutte contre l'isolement des personnes âgées est un enjeu majeur pour le maintien à domicile. En effet, la solitude et l'isolement social ont, selon différentes études, un impact sur l'état de santé. Le 3^e arrondissement compte plus de 6 000 personnes âgées de + de 60 ans dont plus d'un tiers vit seul. C'est la raison pour laquelle, la Mairie du 3^e arrondissement avec le Centre d'Action Social de la Ville de Paris et en collaboration avec des acteurs de terrain comme les associations Autonomie Paris Saint-Jacques, Atmosphère Aides et Soins à Domicile, RESSAC Volontariat ou encore AVANTIC ; mettent en place un dispositif de lutte contre l'isolement des séniors. Ce dispositif participe pleinement à la mise en œuvre de l'adaptation de la société au vieillissement, entamée depuis 2015 avec la conférence

citoyenne Ville Amie des Aînées, pour l'amélioration de la qualité de vie des plus âgés et pour la prévention de la perte d'autonomie. Construit en trois temps, le dispositif

prévoit de repérer des situations d'isolement, définir des modalités d'approche permettant un premier contact et proposer différentes solutions adaptées à la situation de la personne. Ainsi, de simples visites de convivialité, ou la mise en lien avec des activités à domicile ou hors domicile, pourront être proposées afin d'intégrer de nouveau la personne dans la vie de la "cité".

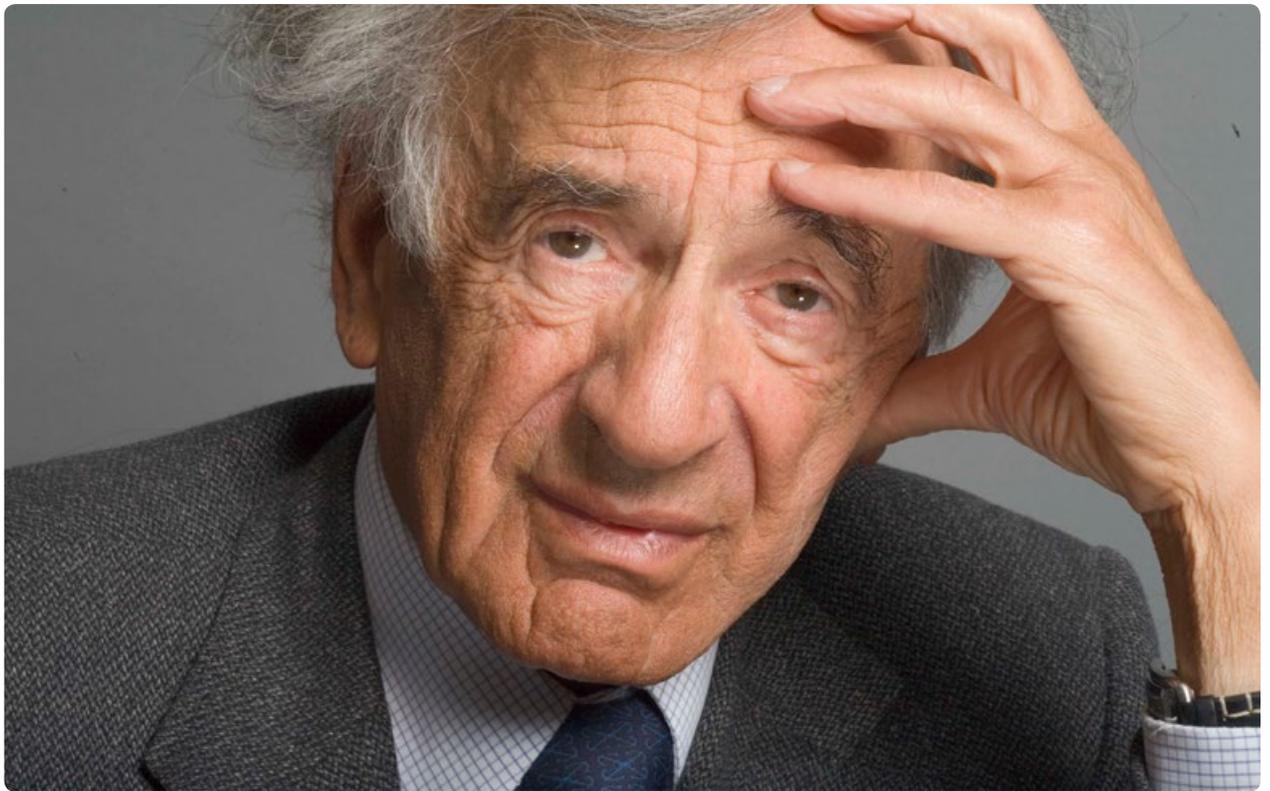
Ce dispositif a également besoin de vous et de votre vigilance par rapport à vos clients, voisins, amis ou famille. Si vous pensez à une personne autour de vous que vous ne pouvez accompagner ou qui pourrait être dans une situation d'isolement, vous pouvez prendre directement contact avec Autonomie Paris Saint-Jacques via un numéro unique et gratuit depuis un poste fixe : 0 805 023 023 ou par mail via www.autonomie-paris-saint-jacques.fr/



#Évènements

SEMAINE D'ÉDUCATION ET D' ACTIONS
CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Exposition “Elie Wiesel, homme de paix”



© D.R.

Dans le contexte politique actuel de la montée des nationalismes, des populismes et de l'extrême droite, la Mairie du 3^e arrondissement souhaite organiser une table ronde et une soirée de lectures musicale qui permettra de faire ressortir la dimension universaliste et humaniste de l'œuvre d'Elie Wiesel ainsi que les valeurs républicaines relevant de la problématique de l'accueil des étrangers.

A l'occasion de la journée contre le racisme et l'antisémitisme (21 mars)

vous découvrirez une exposition très complète consacrée à la vie et l'œuvre d'Elie Wiesel produite par le FSJU.

L'exposition retrace la vie d'Elie Wiesel depuis son enfance, à Sighet, le ghetto, la déportation, son arrivée en France, la découverte d'Israël. Elle aborde également son œuvre au sens large avec les rencontres fondamentales (Rav Shoushani et François Mauriac...), son œuvre littéraire, son parcours d'enseignant, ses combats pour la Paix...

Né en 1928, en Transylvanie dans les Carpates, Elie Wiesel est un homme en exil, partagé entre deux terres - Hongrie et Roumanie - trois langues, le yiddish, le roumain et le hongrois. Il connut le ghetto, la déportation à 15 ans et l'extermination de sa famille à Auschwitz-Birkenau. Honoré dans le monde entier pour son action, il fut le premier écrivain Prix Nobel de la Paix en 1986. Elie Wiesel incarne la figure d'un sage, d'un juste, luttant pour la liberté. Il est mort le 2 juillet 2016 à New York.

Du 21 mars au 6 avril à la Mairie du 3^e

#Évènements

8 MARS

Journée des droits des Femmes

“Laïcité et droits des femmes”

La laïcité, un principe vivant et universel, indispensable à la conquête des droits des femmes.

Exposition du vendredi 2 au vendredi 9 mars 2018 au Péristyle de la Mairie du 3^e conçue et portée par l'association “L'Égalité : c'est pas sorcier !”.

En partenariat avec Le Service Egalité Intégration, Inclusion (SEII) de la Mairie de Paris et Hélène Bidard, élue auprès de la Maire de Paris en charge de l'Égalité Femmes-Hommes.

Conférence lundi 5 mars à 19h30

Avec Henriette Zoughebi, Présidente de l'association “L'Égalité : c'est pas sorcier !” et Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire départemental de Seine-Saint-Denis des violences envers les femmes et Co-présidente de la Commission : Violences de genre au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

“LES FEMMES DANS LA GRANDE GUERRE”

Exposition du lundi 5 au samedi 17 mars 2018, couloirs du RDC de la Mairie du 3, proposée par l'ARAC.

Conférence Mardi 6 mars à 19h30

“Le rôle des femmes dans la grande guerre”
Par Liliane Rehby

“Amazing Women”

Lectures scénarisées

A la rencontre de destins de femmes qui ont mis leur intelligence et leur détermination au service de leurs convictions, elles construiront leur destin plutôt que de le subir.

Venez découvrir, sous forme de récit scénarisé, des femmes extraordinaires qui inspirent le changement : elles ont bravé les codes de la société et sont une véritable source d'inspiration.

Nellie Bly fut la première journaliste d'investigation.

Alice Guy sera une des pionnières du cinéma.

Elle scénarisera et réalisera les tout premiers films de l'histoire.

Hubertine Auclert se battra toute sa vie pour faire évoluer le droit des femmes. Si aujourd'hui vous pouvez gérer vos finances et voter, c'est grâce à elle !

Aussi stratège que guerrière, **Jinga reine d'Angola** réussit à tenir tête à tous ses ennemis pendant ses 40 ans de règne.

Entrée libre

Vendredi 9 mars à 19h30 à la Mairie du 3^e

#Marais Entreprendre

Spécial Femmes Entrepreneuses

Marais Entreprendre, le réseau des entrepreneurs-euses du Marais, vous donne rendez-vous le jeudi 8 mars à 8h30 à la Mairie du 4^e pour un spécial “femmes entrepreneuses”. Toutes les infos sur www.mairie3.paris.fr



INFOS PROGRAMME : WWW.MAIRIE3.PARIS.FR

#Pub 2

MARS

LE CARREAU DU TEMPLE

AVRIL

Arts & Société

FAIRE LE PRÉSENT

Débat/Conférence par Geoffroy de Lagasnerie avec Felwine Sarr, puis Nnoman Cadoret et Julien Pitinome.

➔ **Les mercredis 7 mars et 11 avril à 19h** - Salle de spectacle / Entrée Libre
Une rencontre afin de saisir ce qui se passe aujourd'hui avec le sociologue et philosophe Geoffroy de Lagasnerie en compagnie d'un invité qui contribue à faire le présent.

CINÉCARO

Le cineclub du Carreau
Un héros très discret de Jacques Audiard, 1996 (1h47)

➔ **Mardi 13 mars à 19h30**
Salle de spectacle / 4€ à 8€ / Gratuit avec la Carte Carreau
Un rendez-vous cinéma de quartier pour découvrir films d'auteurs, fictions et documentaires, à deux pas de chez vous. Adhérents, les rendez-vous Cinécara sont gratuits pour vous toute l'année.

CONCORDAN(S)E

Trois rencontres inédites entre un chorégraphe et un écrivain.
➔ **Vendredi 16 mars à 19h30**
Salle de spectacle / 6€ à 12€ / Demi-tarif avec la Carte Carreau
Salle de spectacle / Entrée Libre
Le Festival Concordan(s)e, c'est une rencontre inédite entre un chorégraphe et un écrivain. The Spleen, Frank Micheletti, chorégraphe & Charles Robinson, écrivain / Coalition, Mylène Benoit, chorégraphe & Frank Smith, écrivain / Je n'ai jamais eu envie de disparaître, Maud Le Pladec, chorégraphe & Pierre Ducrozet, écrivain.

DRAWING NOW PARIS

Le Salon du dessin contemporain
➔ **Judi 22 au dimanche 25 mars de 11h à 20h (19h le dim.)**
Halle & Espace -1 / 9€ à 16€ / 9€ avec la Carte Carreau
Drawing Now Paris est la première foire d'art contemporain en Europe dédiée au dessin.

VIDEOBOX #9

Galerie Marcelle Alix
➔ **Samedi 7 avril au samedi 26 mai de 10h-22h**
Vestiaire 9 / Entrée libre
Vernissage le 6 avril / 18h30-22h
Videobox est un espace permanent dédié à l'art vidéo, situé dans un vestiaire du Carreau du Temple.

Lifestyle & Alimentation

BRUNCH – AVEC LE TROISIÈME CAFÉ

➔ **Dimanche 8 avril / 12h30-14h**
Bar du Carreau du Temple
Brunch 12€ à 17€ / 12€ avec la Carte Carreau
Une formule pleine de vitalité et de douceur à partager et déguster tous

ensemble : œufs brouillés, quiches, salades, jus de fruits frais... Pour tout connaître sur les trucs et astuces côté cuisine, rendez-vous aux ateliers proposés à partir de 14h (5€ par atelier).

SECOND SQUARE

Jonglopolis
➔ **Vendredi 20 au dimanche 22 avril / Halle / Entrée libre***
Art et sport à la fois, la jongle est à l'image de Second Square : rebondissante, artistique, conviviale et ludique ! Trois jours sont dédiés au jonglage avec spectacle, ateliers de pratique, rencontres et installations artistiques.

*Hors spectacle Dystonie.

Dystonie - Cie Defracto, spectacle dans le cadre de Second Square Jonglopolis
➔ **Vendredi 20 et samedi 21 avril à 20h30 / Halle / 6€ à 12 / 6€ avec la Carte Carreau**
Dystonie, désigne un trouble moteur entraînant des gestes incontrôlés ; c'est aussi le nom du dernier spectacle de la Cie Defracto qui propose dans la Halle du Carreau du Temple un trio jonglé entre corps, objets et situations insolites.



www.carreaudutemple.eu

ACCUEIL / BILLETTERIE : 2 RUE PERRÉE 75003 PARIS, DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 22H ET 19H LE SAMEDI
01 83 81 93 30 - WWW.CARREAUDUTEMPLE.EU

Attention, travaux !

**L'année 2018, une année charnière,
placée sous le signe d'importants
travaux publics et privés.**

Qu'il s'agisse d'aménagements pensés de longue date et très attendus visant à embellir certains quartiers (Contre allée de la rue du Grenier Saint Lazare, parvis de la mairie, abords du Carreau du Temple) ou de chantiers privés indispensables à la modernisation et mise en sécurité des réseaux souterrains (Enedis, GrDF, RATP), le 3^e arrondissement va être le théâtre de travaux d'ampleur majeure tout au long de l'année, qui feront à chaque fois l'objet d'une communication minutieuse et spécifique. Sans oublier que depuis le 1^{er} janvier 2018, les règles du stationnement payant à Paris ont évolué.

Un aperçu de ce qui vous attend,
en quelques lignes...



#Zoom

Travaux d'aménagement

Aménagement de la contre allée du Grenier Saint-Lazare



© D.R.

- ▶ L'objectif premier du réaménagement de la contre-allée du Grenier Saint-Lazare est de redonner à cette dernière de la vie pour la rendre attractive, favoriser une circulation douce des piétons et restituer le caractère historique du lieu ;

- ▶ Création d'une nouvelle entrée directe au parking souterrain par la rue du Grenier Saint Lazare (sous réserve de la future affectation du site) ;
- ▶ Création de parkings motos (17 places) et vélos (42 places) ;
- ▶ Implantation d'agrès sportifs et d'assises diverses ;
- ▶ Création d'un plateau piétonnier sur la contre allée (- 2 cm entre la chaussée et les trottoirs) : dallage conservé côté habitations, dallage implanté sur la voie pompiers (actuellement : enrobé), dallage créé côté rue (actuellement : asphalté).
- ▶ Début prévisionnel des travaux : mai/juin 2018 (pour 3-4 mois)

Aménagement d'une aire piétonne devant la mairie du 3^e (avril/juin 2018)

- ▶ Ce nouvel espace polyvalent au droit de la cour d'honneur de la mairie d'arrondissement est destiné à des occupations événementielles et saisonnières. Le reste du temps, assises en granite amovibles et bacs végétalisés viendront ponctuer cette aire piétonne.
- ▶ Le choix d'un enrobé clair couleur sable créera un lien visuel entre le sable des cheminements du square du Temple et le pavage en grès de la cour d'honneur.
 - ▶ Le dallage du trottoir coté mairie sera conservé et le trottoir coté square sera revêtu de dalles granite sciées flammées.
 - ▶ Rehaussement de la chaussée (vues de bordure limitées à 2 cm pour assurer l'écoulement des eaux pluviales).

- ▶ L'éclairage de ce nouvel espace sera assuré par des candélabres piétons contemporains.
- ▶ A terme, des jeux amovibles pour les enfants pourront être implantés en fonction des besoins.



▲ Etat actuel, rue Eugène Spuller



▲ Etat projeté



Aménagement des abords du Carreau du Temple (juin/octobre 2018)

- ▶ **rue Perrée** : aménagement végétal et minéral au droit de la cour commémorative de la Mairie, couplé à un rehaussement de la chaussée. Comme pour le parvis de la mairie, des caniveaux infiltrants permettront de réduire l'écoulement des eaux pluviales dans les égouts (juin/juillet)
- ▶ **rue de Picardie** : l'idée principale est de rendre cette rue plus attractive aux piétons, en limitant le stationnement aux seules besoins des commerces et du Carreau du Temple, et en procédant à un aménagement végétalisé marqué auquel seront intégrés des bancs plus confortables et des assises pour les promeneurs (juillet/septembre)
- ▶ **rue de la Corderie** : traitement similaire à la portion de la rue Eugène Spuller située au droit de la mairie, qui sera constitué d'un rehaussement de la chaussée existante par un enrobé clair (-2cm entre la chaussée et le trottoir) (septembre/octobre)



Etat actuel



Etat projeté



Travaux RATP en cours

Dans le cadre de sa mission de gestionnaire des infrastructures ferroviaires publiques, la RATP a programmé la réalisation de la réfection des étanchéités de la station de métro Arts et Métiers. Cette opération, indispensable pour garantir la pérennité des ouvrages, implique une intervention depuis l'espace public (voirie et trottoirs). Ces travaux, découpés en 4 grandes phases, ont donc été autorisés conjointement par la Ville de Paris et la Préfecture de police, en vue d'assurer la sécurité des usagers. Débutés le 2 octobre, ils s'achèveront en septembre 2018 (réfections définitives incluses).

Renseignements complémentaires : yann.connan@paris.fr



Le stationnement payant à Paris

CE QUI CHANGE (OU PAS) AU 1^{ER} JANVIER 2018



#Zoom

AUJOURD'HUI



Paiement d'une place de stationnement

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018



Paiement d'une redevance d'occupation du domaine public



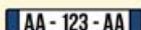
Gestion par l'État



Gestion par la Ville de Paris



Un ticket pris à l'horodateur à apposer sur le pare-brise après paiement



Saisie du numéro d'immatriculation dans l'horodateur, puis paiement. Ticket non obligatoire

Pour 2h



En zone centrale¹



En zone périphérique²

Pour 2h

Même tarif !
* Tarif inchangé depuis 2015

On peut stationner jusqu'à 6h en zone centrale



à partir de la 3^e heure



à partir de la 4^e heure



à partir de la 5^e et jusqu'à la 6^e heure

Stationnement limité à 2h



Contrôle effectué par la Préfecture de Police



Contrôle effectué par des agents de contrôle, prestataires de la Ville



Amende pénale



FPS (forfait de post stationnement) en zone centrale (ramené à 35 € si payé dans les 4 jours)



FPS en zone périphérique (ramené à 24,50 € si payé dans les 4 jours)

Amende à payer dans les 45 JOURS

FPS minoré à payer sur Paris.fr dans un délai de 4 JOURS



Amende perçue par l'État



FPS perçu par la Ville pour financer la politique municipale de déplacements

Réclamation possible dans un délai de 45 JOURS

Recours possible dans un délai d' 1 MOIS

Réforme du stationnement payant à Paris

Améliorer la rotation des véhicules, libérer des places occupées par des véhicules immobilisés trop longtemps, faciliter le stationnement de courte durée, tels sont les principaux objectifs de la future réforme du stationnement payant. À la clé, une amélioration de nombreux services rendus aux Parisiens, ainsi que la sécurité et la tranquillité de tous.

Travaux des concessionnaires

(modernisation des réseaux existants pour des raisons de sécurité)

Travaux GrDF dans le secteur des rues Sainte-Apolline/Blondel, et du bd de Sébastopol, des travaux sont prévus du 22 février au 22 mai 2018 afin de développer le réseau de distribution de Gaz Naturel.

Enedis va réaliser d'importants travaux dans le 3^e en 2018, qui impacteront notamment :

- la rue de Bretagne entre Temple et Archives (janvier/février 2018)
- la rue des Archives entre Portefoin et Pastourelle (janvier/février 2018)
- la rue de Turenne entre Bretagne et Olympe de Gouges (mars/avril 2018)
- la place de la République (été 2018)
- la rue des Francs-Bourgeois entre Vieille du Temple et Turenne (fin 2018) : coordination des travaux prévue avec ceux du Musée Carnavalet

Des traversées de chaussées seront réalisées, sachant que les emprises se situeront en majorité sur les trottoirs.

Une communication détaillée à l'attention des riverains est prévue pour chaque tronçon.

#Pub 3



Conseil de Paris : communication sur la propreté

Séance du 5 février 2018

Intervention de Pierre Aidenbaum, Maire du 3^e arrondissement

Madame la Maire,
Mes chers collègues,

Il est 5 heures, Paris s'éveille.

Qui ne se souvient pas de cette très belle chanson de Jacques Dutronc... mais avant que le jour ne se lève, plusieurs milliers de femmes et d'hommes s'apprentent à accomplir une tâche immense, une tâche difficile, ingrate, car elle se renouvelle chaque jour : assurer la propreté des rues de Paris.

C'est d'abord à ces agents que je veux rendre hommage, leur exprimer ma profonde gratitude, celle d'un Maire d'arrondissement qui, comme tous les maires d'arrondissement, au-delà des étiquettes politiques, sait ce qu'il doit, ce que les habitants doivent à l'intervention quotidienne des services de la propreté : cantonniers, conducteurs d'engins, ripeurs, chefs d'équipe, qui balaient, nettoient les rues, déblaient les marchés, collectent les ordures.

Un grand merci à eux tous qui sont indispensables pour notre collectivité, pour les parisiennes et les parisiens.

Ils ont, Madame la Maire, une très grande attente. Elle est légitime. Paris doit être propre. Et je dirais, encore plus propre qu'elle n'est aujourd'hui.

Hors de question en effet pour moi, pour nous, majorité municipale, de fermer les yeux, de nier les problèmes qui existent. Oui, souvent, très, trop souvent, nos concitoyens sont mécontents. Ils se plaignent des souillures diverses dans l'espace public, de dépôts d'encombrants, d'épanchements d'urine.

Ils se plaignent surtout des incivilités qu'ils constatent en permanence.

L'attente est grande. Et Madame Florence Berthout, je regrette vos déclarations caricaturales de jeudi dernier, quand vous avez dit que la gauche considérait la propreté comme une "exigence bourgeoise" ! Non c'est une exigence pour tous.

Et je dirais même encore plus dans les quartiers populaires, qui ont le droit d'avoir des rues aussi propres qu'autour du Panthéon !

Partout, nous déployons donc les grands moyens !

D'abord, la Mission d'Information et d'Évaluation qui montre

que ce sujet doit dépasser les clivages. Ensuite, cette grande consultation citoyenne pour laquelle je veux saluer l'abnégation et l'inventivité de Mao Peninou.

Des préconisations concrètes ont été mises en avant. Nous allons, nous les mettons déjà en œuvre.

Je pense notamment à l'extension des horaires saisonniers, aux horaires du week-end et en soirées qui permettent d'intervenir avec une large amplitude, qui correspond au rythme des vies des Parisiens.

Particulièrement dans le Marais, suite aux vœux que j'avais formulés et je remercie Mao Peninou d'y avoir répondu.

Je pense au renforcement de la lutte contre l'affichage sauvage, aux équipes transverses (propreté, voirie, espaces verts) qui seront en place dans tous les arrondissements en 2018, pour agir rapidement au plus près des attentes des gens.

Je pense également qu'il faudra mieux responsabiliser les superettes et grandes surfaces alimentaires, ainsi que les cafetiers qui ne sont pas suffisamment respectueux de l'espace public.

Je pense enfin aux nouveaux matériels avec un effort d'investissement très conséquent.

Et puis, il y a la verbalisation.

Je suis de ceux qui savent que la bonne gestion de l'espace public demande de la souplesse pour favoriser les initiatives, mais aussi beaucoup de fermeté, pour mettre un terme aux dérèglements qui pourrissent la vie des habitants.

Comme beaucoup, je me félicite du renforcement et des nouvelles priorités de la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection) et des moyens qui sont donnés pour verbaliser plus souvent, et plus fortement aussi, les contrevenants.

Car c'est un tout la propreté. Ce sont des agents qui agissent chaque jour. Et des habitants qui respectent le travail des agents et notre cadre de vie.

Tels sont les deux piliers de votre politique Madame la Maire, pour laquelle vous avez mon, notre, entier soutien.

Je vous remercie

Nouveaux commerces !

Le Chef Thai

Sur place, à emporter ou directement livré chez vous, le Chef Thaïlandais vous propose des plats copieux réalisés avec des produits frais. Une carte variée, une salle décorée d'un mur floral et une cuisine 100% thaïlandaise... c'est le dépaysement garanti (réservation recommandée).

59 rue des Gravilliers
Ouvert du lundi au samedi,
de 12h à 15h, et de 19h à 22h30
01 71 70 29 30



© D.R.



© D.R.

La Place immobilier-mobilier

La Place est la nouvelle boutique innovante qui marie mobilier et immobilier. Les quatre experts vous proposent des biens d'exception (commerciaux ou privés) à l'achat ou à la location. Ce lieu atypique accueille des objets de décoration à la fois design et vintage, qui orneront parfaitement votre nouvel intérieur.

19 rue des Gravilliers
Ouvert du lundi au vendredi,
de 10h30 à 18h30
01 40 27 84 02

#Côté3

Victory Escape Game



© D.R.

À travers ses 12 salles de jeux, le deuxième établissement Victory Escape Game de Paris propose des missions grandeur nature. Ce lieu d'aventure est pensé pour les amateurs d'adrénaline (les salles sont aussi accessibles aux joueurs à mobilité réduite) venus en groupe pour résoudre des énigmes prenantes. En famille ou entre amis, vous aurez une heure pour relever le défi !

37 rue des Gravilliers

Ouvert tous les jours, de 10h à 23h

www.victoryescapegame.fr

01 42 77 37 36

Nature's Party



© D.R.

Nature's party, c'est la nouvelle boutique-showroom Eco-Friendly de matériel de cuisine. On y trouve un large choix de vaisselle jetable écologique fabriqué en bambou, papier et même en palmier ! L'objectif de la marque américaine est d'enjoliver vos fêtes avec des produits esthétiques, tout en respectant la nature.

86 rue des Gravilliers

Ouvert du lundi au samedi, de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30

www.naturesparty.fr

09 86 44 56 74

Mastronucci



© D.R.

En entrant dans cette épicerie fine italienne tenue par un Napolitain, vous découvrirez des produits artisanaux, réalisés dans la tradition. Des huiles d'olive, de la truffe, de la burrata, de la charcuterie ou des panettones, parfois bio ou sans gluten. La boutique propose un mur entier de pâtes artisanales, que vous pourrez agrémenter avec la large gamme de sauces proposée. Pour accompagner vos plats, vous trouverez une sélection de vins, provenant des différentes régions d'Italie. Le patron propose également des formules déjeuner (street food, salades fraîches) et des grands plateaux de charcuteries ou de fromages à partager.

48 rue des Gravilliers

Ouvert du lundi au samedi,

de 10h45 à 14h30 et de 16h30 à 20h

01 56 06 91 32

#Tribunes

GRUPE PARTI SOCIALISTE

Objectif Paris Propre.

Avant que le jour ne se lève, plusieurs milliers de femmes et d'hommes s'apprêtent à accomplir une tâche immense, difficile, ingrate, car elle se renouvelle chaque jour : assurer la propreté des rues de Paris.

Trop souvent, nos concitoyens sont mécontents. Ils se plaignent des souillures diverses dans l'espace public, de dépôts d'encombrants, d'épanchements d'urine, et surtout des incivilités qu'ils constatent en permanence.

L'attente est grande, la propreté est une exigence pour tous.

Partout, nous déployons donc les grands moyens !

La grande consultation citoyenne dont on ne peut que saluer l'abnégation et l'inventivité de Mao Peninou a montré que ce sujet dépasse les clivages politiques.

Des préconisations concrètes ont été mises en avant et certaines sont déjà en œuvre : horaires spécifiques saisonniers et le week-end pour correspondre au rythme des vies des Parisiens, lutte contre l'affichage sauvage, création de brigades transverses (propreté, voirie, espaces verts) pour agir rapidement et le déploiement de nouveaux matériels avec un effort d'investissement très conséquent.

Aussi, la bonne gestion de l'espace public, demande aussi beaucoup de fermeté, et le recours à la verbalisation.

La propreté est un tout. Ce sont des agents qui agissent chaque jour. Et des habitants qui respectent le travail des agents et notre cadre de vie.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

La propreté de notre ville reste - avec raison - l'une des principales demandes des parisiennes et des parisiens. Et cette exigence est loin d'être remplie par l'exécutif municipal. Des photos de détritrus non ramassés sur l'espace public sont régulièrement postées sur les réseaux sociaux par des riverains exaspérés. La prolifération alarmante des rats en est la conséquence.

À la suite de la Mission d'information et d'Évaluation (MIE) qui a été présentée au Conseil de Paris le 5 février dernier, nous avons soumis une proposition de délibération au nom du groupe Les Républicains et Indépendants, pour mettre en œuvre quatre mesures prioritaires :

1. Confier aux arrondissements volontaires une mission propreté à titre expérimental.
2. Un recrutement urgent d'agents supplémentaires.
3. Une adaptation cruciale des moyens techniques.
4. Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour une réorganisation de la direction de la propreté de l'eau.

Le 3^e arrondissement n'est malheureusement pas épargné : encombrement de poubelles causés par des supérettes dans certaines rues étroites, détritrus omniprésents et non ramassés sur les trottoirs de la place de la République, rats qui pullulent dans le jardin de Saint-Nicolas des Champs...

Il faut agir, maintenant !

Benoit Solès et Sylviane Tropper

GRUPE PARISIENS PROGRESSISTES & CONSTRUCTIFS

Egalité homme-femme : il y a encore du boulot !

En ce moment l'actualité braque ses feux sur le droit des femmes et sur leurs difficultés quotidiennes, s'agissant surtout des violences sexuelles. Enfin on réagit, enfin on en parle !

En politique aussi, les injustices perdurent. Dans les exécutifs locaux, c'est particulièrement visible : il y a moins de 10% de femmes Maires ou Présidente d'organisations territoriales en France aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que les grands partis traditionnels, sans avoir besoin de les nommer, refusent toujours de respecter la parité (quitte à préférer des millions d'euros de sanctions financières) et envoient de préférence les femmes dans les territoires où c'est perdu d'avance ! C'est un fait. On ne peut que saluer l'impulsion remarquable donnée par notre Président de la République, grâce à qui l'assemblée nationale est passée de 25 à 40% de femmes il y a quelques mois.

Formulons maintenant le souhait, à Paris, qu'avec la perspective des JO de 2024, notre Ville soit à la hauteur de ses responsabilités. Elle devra veiller au respect strict de l'égalité homme-femme, un principe fondamental de la charte olympique, et donc aux modalités de participation de certains pays comme l'Iran et l'Arabie Saoudite, qui bafouent ouvertement les droits des femmes.

Marie-Laure Harel,
Conseiller de Paris La République
En Marche

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Crues de la Seine : végétalisons les berges !

Pour la deuxième fois en deux ans, la Seine est sortie de son lit cet hiver. Ce phénomène connu tend à se répéter de plus en plus souvent ces dernières années, avec des effets humains, économiques et écologiques particulièrement violents.

Les scientifiques s'accordent à dire que le dérèglement climatique, provoqué par l'activité humaine, rend nos hivers de plus en plus pluvieux. Et en bétonnant nos villes et en surexploitant nos campagnes, nous avons retiré aux sols leur capacité à absorber l'eau de pluie.

Pour s'adapter à l'urgence climatique et limiter les effets des prochaines crues, il est indispensable de remettre de la nature en ville partout où cela est possible.

Cela passe par une désimperméabilisation et la végétalisation rapide de l'espace public, notamment des berges de Seine. C'est bon pour la biodiversité, pour la santé, et particulièrement efficace pour l'absorption des eaux pluviales.

De même, désimperméabiliser, lorsque cela est possible, les terre-pleins entre les voies de circulation et les voies de bus pour les transformer en bandes de pleine terre permet de limiter les effets des crues.

Rendre Paris moins minérale, la fleurir et la verdier, c'est bon aussi pour le moral et la santé !

Laurence Hugues
et Quentin Picquetot

GROUPE COMMUNISTE

Zéro S.D.F. !

Selon l'INSEE, entre 2001 et 2012, le nombre de personnes sans domicile fixe a augmenté de 50 %.

Le rapport de la Fondation Abbé Pierre fait ressortir des tendances relativement nouvelles et fort inquiétantes :

- Surpeuplement : le nombre de personnes qui occupent un logement trop exigu a augmenté de 17 % entre 2006 et 2013.
- Quatre millions de personnes sont mal logées. Il y en a toujours eu, mais jusqu'à présent la tendance était à l'amélioration progressive. Aujourd'hui ce sont huit millions de personnes qui occupent des logements exigus et consacrent plus de 35 % de leurs ressources au logement.
- 3 millions de personnes ne se chauffent pas !

Pourtant tout cela ne résulte pas de la fatalité : cela relève d'un choix de société et donc d'une volonté politique. Les outils moyens de la solidarité, que sont les APL et les logements sociaux sont malmenés par l'actuelle majorité.

Un plan "zéro sans domicile" est réalisable sur cinq à dix ans : il faut favoriser les solutions de relogement durable plutôt que de multiplier les hébergements d'urgence, souvent inadaptés et coûteux.

En Finlande et dans des villes comme Barcelone ou Liverpool, des programmes ambitieux vont dans ce sens.

Discutons-en et surtout : mobilisons nous !

Yves Peschet, Adjoint (PCF) au Maire
du 3^{ème} arrondissement

GROUPE RADICAUX DE GAUCHE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Des vélos oui ! Mais pas n'importe où !

Si la mobilité fait partie des atouts d'une ville, la multiplication de vélos ou scooters stationnés de manière gênante notamment dans les arrondissements centraux nous interpelle collectivement. Aussi, les élus du 3^{ème} arrondissement se sont largement mobilisés ces derniers mois face au phénomène dit du *free-floating* ou du "sans station".

Car il faut agir. Et agir rapidement pour rappeler le nécessaire partage harmonieux de l'espace public. C'est le sens de l'action portée par la majorité municipale. Utiliser tous les moyens juridiques et réglementaires à notre disposition pour mieux encadrer l'arrivée de ces entreprises sur le sol parisien et ainsi de protéger l'espace public et le paysage urbain est essentiel.

Parallèlement, les élus du groupe RGCI, par un vœu déposé en décembre à la Ville de Paris ont souhaité que soit engagée, avec les entreprises concernées, une campagne de communication pour rappeler aux usagers que "sans station" ne veut pas dire "sans règle". Nous sommes attachés à l'idée de voir Paris défendre une position qui maximalise l'impact positif en matière de mobilité et minimalise l'impact négatif sur l'environnement mais aussi sur de l'espace public et la sécurité routière.

Laurence Goldgrab

#Pub 4